

Lien social et Politiques

Les cadres de la participation citoyenne en milieu de vie : le discours des jeunes en difficulté

Elisabeth Greissler, Isabelle Lacroix et Isabelle Morissette

Citoyenneté des enfants et des adolescents
Numéro 80, 2018

URI : id.erudit.org/iderudit/1044116ar
DOI : [10.7202/1044116ar](https://doi.org/10.7202/1044116ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN 1204-3206 (imprimé)
1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Greissler, E., Lacroix, I. & Morissette, I. (2018). Les cadres de la participation citoyenne en milieu de vie : le discours des jeunes en difficulté. *Lien social et Politiques*, (80), 190–209. doi:10.7202/1044116ar

Résumé de l'article

Répondant de leur mission ou d'une vogue participationniste, nombre d'organisations jeunesse québécoises, qu'elles soient institutionnelles ou communautaires, ont mis en place des dispositifs soutenant des processus de participation chez les jeunes en difficulté. À partir des résultats de trois recherches qualitatives en Centres jeunesse et au sein d'organismes communautaires jeunesse, la manière dont les jeunes en difficulté perçoivent et s'approprient ces espaces de participation est interrogée. S'appuyant sur le discours des jeunes engagés, et mobilisant la théorie de l'analyse des cadres, cet article montre que les modalités de construction de leur citoyenneté en milieu de vie ont la particularité d'être à la fois un objectif et un processus d'intervention. Le sens que les jeunes en difficulté accordent à leur participation se révèle dans leurs perceptions des espaces de participation proposés par les milieux de vie. Les rôles qu'ils développent reposent sur un travail de signification qui s'appuie sur la continuité de l'intervention ; les relations significatives ; et les pratiques démocratiques. Malgré des limites à cette participation suscitée, les jeunes ont le sentiment de développer des compétences et d'être acteurs grâce au contexte organisationnel de mobilisation en milieu de vie et au processus de cadrage réalisé quotidiennement par les intervenants.

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 2018

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Les cadres de la participation citoyenne en milieu de vie : le discours des jeunes en difficulté

ELISABETH GREISSLER

(Professeure adjointe, École de travail social - Université de Montréal)

ISABELLE LACROIX

(Chercheure associée à la Crévaj (ÉNAPE) et au Printemps (UVSQ Paris-Saclay))

ISABELLE MORISETTE

(Chargée de cours, École de travail social - Université du Québec à Montréal)

Nombre d'organisations jeunesse québécoises mettent en place des dispositifs soutenant la participation citoyenne de jeunes en difficulté, pensée à la fois en termes d'objectif et de processus d'intervention. Fort en vogue dans la conjoncture sociopolitique et parfois lue comme une injonction, cette visée de participation citoyenne des jeunes est également véhiculée dans les politiques gouvernementales comme dans les approches d'intervention en travail social. De fait, la jeunesse serait la catégorie de la population sur laquelle l'impératif de la citoyenneté pèserait le plus (Loncle, 2003). Or, les trajectoires chaotiques de certains jeunes, les ressources limitées dont ils disposent de même que leurs difficultés d'accès aux espaces politiques traditionnels influencent négativement leur participation (Greissler, 2013 ; Morissette, 2016). En conséquence, leur mobilisation repose la plupart du temps sur des soutiens extérieurs. Les intervenants des organisations jeunesse occupent une place particulière pour impliquer les jeunes au sein d'espaces de délibération, de prise de décision ou d'action collective (Morissette *et al.*,

2015). Étant rarement initiés et portés par les jeunes eux-mêmes (Lacroix, 2016), il apparaît donc pertinent de s'interroger sur la manière dont les jeunes en difficulté perçoivent et s'approprient les espaces de participation proposés par ces organisations. Bien que ces jeunes soient invités à participer au sein d'espaces portés par des intervenants, ils accordent un sens personnel à leur expérimentation de la citoyenneté. L'objet de cet article consiste à comprendre ce qui s'apparente à un travail de construction de sens (Benford, Snow et Plouchard, 2012) par et pour des jeunes fréquentant des organisations jeunesse. Il s'appuie sur les résultats de trois recherches qualitatives, ayant respectivement pour sujet (1) les processus d'engagement de jeunes placés en Centre jeunesse, (2) les formes et les espaces d'engagement de jeunes en difficulté fréquentant des organismes communautaires (OC) et enfin, (3) la participation citoyenne d'adolescents en maisons des jeunes (MDJ). Après avoir présenté les approches théoriques et méthodologiques, nous mettrons en lumière la manière dont les jeunes perçoivent les cadres de la participation citoyenne au sein d'organisations jeunesse variées afin de comprendre les particularités de ces cadres de participation.

1. Perspectives d'analyse des cadres de la participation citoyenne des jeunes en difficulté

1.1 Entre invisibilité et improbabilité de la participation des jeunes en difficulté

Une large part des écrits des dernières décennies concernant la jeunesse traite de leurs problèmes d'insertion plutôt que de leur action politique (Quéniart, 2016). Quand ils s'y intéressent, leur apathie et leur abstentionnisme sont mis en avant. Néanmoins, de plus en plus d'auteurs constatent que loin d'être indifférents ou inactifs, les jeunes préféreraient des formes d'engagement non conventionnelles, des formes d'actions plus concrètes, plus immédiates, pour des causes clairement identifiables (Lardeux, 2016).

Toutefois, on en apprend peu au sujet des particularités de cette expérience pour les jeunes qui vivent des difficultés dans leurs trajectoires de vie. Une littérature scientifique, en particulier sur les mouvements sociaux, s'est intéressée aux « mobilisations improbables » de populations en difficulté (Dufour, 2016 ; Mathieu, 1999), mais la jeunesse y est plutôt absente. Il est à noter cependant un récent intérêt de quelques chercheurs pour la

question de l'engagement des jeunes en difficulté (Becquet et Goyette, 2014). Non seulement se pose ici la question de l'improbabilité de la participation des jeunes en difficulté, mais aussi celle de l'invisibilité de certaines formes de leur participation.

Des dimensions à la fois objectives (décrochage scolaire, chômage, absence de liens sociaux) et subjectives (rejet, inégalités, injustice, préjugés) de leurs trajectoires ainsi que des facteurs personnels (faible estime de soi, indisponibilité en matière de temps et de ressources cognitives) influencent négativement leur participation (Lacroix, 2016b). Par ailleurs, des rapports d'inégalité dans les conditions d'accès aux espaces de participation citoyenne complexifient cette expérience, telle que le « dégageant » (Vulbeau, 2005). De ce fait, les mobilisations de personnes en difficulté reposent la plupart du temps sur des soutiens extérieurs qui aident à contrer, entre autres, leur manque de ressources personnelles, organisationnelles et culturelles freinant leur participation (Mathieu, 1999).

Afin d'appréhender la participation citoyenne des jeunes en difficulté, nous souscrivons à une définition élargie du concept. Une définition trop circonscrite négligerait des formes de participation moins visibles ou jugerait certaines formes illégitimes, sans en comprendre les causes, sans doute inhérentes à la situation de ces jeunes. Le concept de « participation » s'inscrit aujourd'hui dans un champ sémantique très large¹ qui se réfère autant à des formes de prise de position, de militantisme politique ou associatif, qu'à des activités de bénévolat. La participation dont il sera ici question se déploie dans des dispositifs organisationnels, institutionnels ou communautaires, encadrés par des adultes, qui visent à impliquer les jeunes en difficulté dans leur environnement. Ainsi, nous appuyant sur les écrits qui lient la citoyenneté à la participation, nous considérons la participation citoyenne comme l'exercice et l'expression d'une citoyenneté politique, civique et sociale ; que cela renvoie à une implication active ou à des formes plus silencieuses de participation (Greissler, 2013).

1.2 Les milieux de vie comme contexte de la participation citoyenne

L'un des dénominateurs communs dans les parcours hétérogènes des jeunes en difficulté est le milieu de vie, un espace partagé quotidiennement ou régulièrement avec ses pairs, sous la supervision d'adultes. Ces lieux

d'hébergement, de placement ou d'activités de socialisation réfèrent à un contexte d'intervention et d'échange, d'interactions (Duval *et al.*, 2007). La participation citoyenne est au cœur des approches d'intervention au sein des milieux de vie, relevant même parfois d'un « impératif participatif » (Rui, 2016). En effet, l'éducation à la citoyenneté est la raison d'être de l'émergence du secteur associatif québécois dans les années 1960-1970 et du déploiement des missions des organismes s'y rattachant (Corbeil, 1970 ; Guindon, 2002). Par exemple, depuis 1974, le réseau québécois des MDJ se donne pour mission « de tenir un lieu de rencontre animé où les jeunes de 12 à 17 ans, au contact d'adultes significatifs, pourront devenir des citoyennes et des citoyens critiques, actifs et responsables ». Récemment, le regroupement des organismes communautaires jeunesse du Québec (ROCAJQ) a rédigé une déclaration d'engagement invitant ses membres et les acteurs en intervention jeunesse à « assurer [aux jeunes en difficulté] la place et les moyens pour une participation pleine et entière comme citoyen actif dans leur collectivité d'appartenance ». Enfin, depuis la loi sur la protection de la jeunesse de 2007, « la participation active des parents et de l'enfant aux décisions et aux mesures qui les concernent » est promue.

La participation citoyenne en milieu de vie se rapporte globalement aux activités qui visent, en support à d'autres formes d'intervention, l'inclusion des jeunes à la société : services de soutien individuel, de groupe et collectif, activités éducatives, actions collectives ainsi qu'activités promotionnelles et préventives². Il peut s'agir d'un accompagnement dans l'exercice du droit de vote, la prise de parole, les processus de décision ou la compréhension des règles du vivre-ensemble.

Or, pendant longtemps, les notions d'espace, et *a fortiori* les milieux de vie, ont été négligées dans les travaux de recherche. Des études constructivistes récentes insistent sur ces dimensions pour comprendre les interactions entre les lieux investis dans l'action collective et partant, mettent en évidence l'appropriation et la réappropriation des espaces dans la lutte (Hmed, 2008 ; Ripoll, 2005). Néanmoins, ces études sont souvent situées dans une organisation formelle qui ne correspond pas à la nature d'un milieu de vie collectif. Sont évacués des dimensions caractéristiques du milieu de vie vécu dans sa quotidienneté qui participent aux processus de socialisation des jeunes en difficulté : repas, relations entre pairs et avec les intervenants, modalités de prise en charge, emploi du temps. Alors que les jeunes en difficulté font montre d'une désaffection pour certaines pratiques et organisations politiques, les milieux de vie

tentent de s'adapter à leur réalité dans les approches d'intervention déployées.

1.3 La participation citoyenne des jeunes en milieu de vie : un processus de « cadrage » ?

Comme cet article s'intéresse au sens que les jeunes en difficulté accordent à leur expérience de participation citoyenne et à la manière dont ils s'approprient les espaces de participation proposés par des organisations jeunesse québécoises, la théorisation de l'analyse des cadres (Benford, Snow et Plouchard, 2012 ; Snow *et al.*, 1986) apparaît utile pour appréhender ce phénomène. Elle permet de conceptualiser « le travail de construction de sens engagé par toutes les parties prenantes à une mobilisation collective » (Contamin, 2009), dans ce cas-ci, la participation citoyenne des jeunes. L'analyse des cadres étudie la manière dont les entrepreneurs de mobilisation – incarnés par les intervenants des milieux de vie – et les différents acteurs qui y prennent part, notamment les jeunes, « cadrent ou assignent une signification et interprètent des événements et des situations de manière à mobiliser des adhérents potentiels, obtenir le soutien du public et démobiliser les adversaires » (Snow *et al.*, 1986, dans Contamin, 2009 : 38).

Le concept de « cadre » renvoie aux croyances, aux représentations orientées vers l'action, aux principes interprétatifs qui légitiment les mobilisations et sont véhiculés par les participants dans leurs interactions (Benford, Snow et Plouchard, 2012). Il correspondrait aux discours, visions et principes que portent notamment les milieux de vie en regard de la participation citoyenne des jeunes. Par exemple, considérer que ces derniers sont acteurs à part entière, qu'ils ont le pouvoir de changer les choses ; ou encore qu'une lecture structurelle des enjeux sociaux qui touchent les jeunes est nécessaire et ainsi, que l'action collective et la défense de leurs droits constituent la voie à prendre pour reconnaître pleinement leur place dans la société. Ce discours est perceptible tant au niveau de principes d'action internes que dans l'essence des messages mis en avant dans l'espace public : déploiement d'espaces de participation, actions collectives régulièrement visibles dans l'espace public³.

Selon cette perspective analytique, une définition partagée de la participation citoyenne, c'est-à-dire un « alignement des cadres d'interprétation » des individus, permettrait que les différents acteurs y prenant part réussissent à se mobiliser. Pour en arriver à cette compréhension commune, des stratégies

sont déployées par les organisations et les intervenants, pour rejoindre et influencer les schèmes d'interprétation des participants, soit les jeunes, qui sont à la fois adhérents potentiels et acteurs (McAdam, McCarthy et Zald, 1996 : 6). On parle alors du « processus de cadrage », qui permet de rendre communs le diagnostic de la situation, le moyen d'y remédier et la nécessité d'agir. En résumé, nous postulons que les milieux de vie étudiés portent un cadre et font un travail de cadrage auprès des jeunes construisant en grande partie le sens de leur participation citoyenne. Nous n'étudierons cependant pas ici ces interactions selon le point de vue de tous les acteurs impliqués. À l'aide des discours de jeunes, nous mettrons l'accent sur leur appropriation des cadres proposés par différents milieux de vie.

2. Méthodologie

2.1 Les milieux de vie des jeunes en difficulté comme terrains de recherche

Les trois terrains de recherches mobilisés dans cet article sont des milieux de vie ayant entre autres pour mission de favoriser la participation citoyenne des jeunes accueillis. En présence ou non d'adultes, ils fonctionnent avec des espaces où les jeunes représentent leurs pairs et expriment leur point de vue sur les règles de la vie en collectivité ou sur le projet d'intervention. Deux types d'espaces de participation traduisent cette culture organisationnelle participative. Premièrement, des espaces organisés ou institutionnalisés existent en vertu de la loi, de la mission de l'organisme ou de la tradition, afin de démocratiser le milieu de vie : comités de résidents et d'usagers des Centres jeunesse ou conseil d'administration (CA) des OC jeunesse. Ces différents espaces favorisent la plupart du temps la transparence des moyens mis en œuvre dans l'intervention, en associant les jeunes à tout ou à une partie de la vie de l'organisation. Deuxièmement, des espaces plus ponctuels existent. Ouverts (OC jeunesse)⁴ ou fermés (Centres jeunesse)⁵, la vie en collectivité permet l'émergence d'espaces de participation plus spontanés, dans la quotidienneté partagée : les repas, le fait de pouvoir se croiser plusieurs fois par jour dans l'organisation, les moments avant le coucher, les temps d'attente entre les activités, entre autres. Initiés par des jeunes comme par des intervenants, ces espaces plus informels émergent souvent en réaction à des éléments liés à la vie collective ou à l'actualité : réclamer une meilleure alimentation, revendiquer un accès à internet et au cellulaire,

négociateur des règles.

2.2 Les discours sur la participation citoyenne comme corpus de données

Tous les dispositifs de recherche n'ont pas permis de recueillir de données sociographiques sur les jeunes rencontrés⁶. Toutefois, nous avons repéré des caractéristiques générales, présentes en creux dans leurs propos. Le tableau suivant présente certaines d'entre elles selon les contextes de recherche et les liens avec le concept de « jeunes en difficulté » (Goyette, Pontbriand et Bellot, 2011) :

Tableau 1. Liens entre contextes de recherche et concept de « jeunes en difficulté »

Contexte de recherche	Caractéristiques « jeunes en difficulté »
Centres jeunesse	Milieu familial en difficulté ; toxicomanie ; déscolarisation ; problèmes de santé mentale.
Organismes communautaires jeunesse	Expériences d'itinérance ; isolement social ; toxicomanie, problèmes de santé mentale et physique ; déscolarisation ; revenus insuffisants.
Maisons des jeunes	Manque de confiance en soi, isolement social, rapport difficile au corps ou à la sexualité, communication familiale difficile.

Si nos données contiennent des discours de jeunes qui ne s'engagent pas, cet article s'appuie uniquement sur le discours de jeunes mobilisés dans leur milieu de vie. Dans la lignée de démarches comparatives (De Verdalle, Vigour et Le Bianic, 2012), nous avons dégagé avant tout les régularités sociales de trois corpus de données, à partir de dispositifs et d'objectifs de recherche variés.

En Centre jeunesse, des entretiens biographiques ont permis de recueillir les propos de huit jeunes de 16 à 17 ans, impliqués dans des comités d'usagers ou de résidents. Le comité des résidents rassemble les représentants des jeunes hébergés dans les différentes unités de réadaptation ou foyers de groupes des centres jeunesse. Le comité des usagers est constitué de jeunes représentants des comités des résidents et de parents dont l'enfant a été placé ou qui reçoivent des services de protection de la jeunesse à leur domicile. L'objectif de ces comités est de « défendre, protéger et respecter les droits des usagers ». Dans le cadre de cette étude, l'analyse des processus

d'engagement de ces jeunes a été privilégiée. Au sein d'OC jeunesse montréalais (centre de jour pour jeunes de la rue, hébergements d'urgence, hébergements temporaires, logements supervisés, école alternative, projets de réinsertion professionnelle), 83 jeunes de 18 à 30 ans en situation de marginalité ont été invités à participer à douze entretiens de groupe. Deux actions collectives ont également fait l'objet d'observations participantes (un festival pour jeunes de la rue, une action collective de défense des droits à l'aide sociale des jeunes). Cette recherche s'est centrée sur l'analyse des contraintes et des conditions d'émergence de l'engagement pour décrire et conceptualiser des formes et espaces d'engagement au sein et au-delà des OC jeunesse fréquentés par les jeunes. Enfin, les expériences de participation citoyenne d'adolescents âgés de 15 à 17 ans, impliqués au sein de MDJ, ont été étudiées à partir de quatre entretiens semi-dirigés⁷. Les adolescents rencontrés y siégeaient au sein des comités de jeunes ainsi qu'au CA. L'étude s'est attardée aux effets de la participation citoyenne chez les adolescents ainsi qu'à ses conditions d'expérimentation.

3. Le discours des jeunes en difficulté sur la participation citoyenne en milieu de vie

3.1 Représentations des espaces de participation : des lieux d'appartenance, d'expression et d'action

Pour les jeunes interrogés, les espaces de participation en milieu de vie sont globalement perçus positivement. Les jeunes impliqués au sein des espaces étudiés disent développer un sentiment positif d'appartenance envers le milieu, au climat agréable : « *J'ai commencé à venir à la MDJ, puis j'aimais vraiment ça, fait que j'y vais tout le temps, tout le temps, tout le temps. [...] puis tu sais je suis bien ici, je suis vraiment bien là.* » (jeune, MDJ) Ces espaces sont perçus comme des lieux de socialisation, offrant des moments ludiques, que ce soit pour rompre avec un sentiment de solitude, vivre une expérience positive ou « *tuer le temps* » : « *ça m'intéressait aussi de faire quelque chose d'autre à la place de rien faire ici* » (jeune, Centre jeunesse).

Nombre de jeunes ont parlé « d'affinité » avec ces espaces et ont exprimé la satisfaction de se sentir proches des valeurs, des moyens d'action et des causes défendues : « *Si ça n'a pas de sens, ce n'est pas la peine de s'engager [...]. Pour que ça ait un sens, il faut que ce soit proche de ce que tu es.* »

(jeune hébergé) La proximité entre les thèmes évoqués au sein des comités et leurs intérêts est effectivement essentielle à leurs yeux : « *ben c'est le fun [le comité des résidents] parce qu'ils demandent comment ça va dans l'unité, s'il y a des affaires qu'on n'a pas aimées.* » (jeune, Centre jeunesse) Au sein d'un contexte plus fermé, comme peuvent l'être les centres de réadaptation en protection de l'enfance, de nombreux jeunes se représentent les espaces de participation comme des lieux de « *liberté d'expression* », « *une opportunité de parler* » qui permet de changer certaines règles de l'institution.

Ainsi, pour plusieurs jeunes rencontrés, ils vivent là des occasions de faire reconnaître des situations « *inacceptables* » et « *d'agir collectivement pour changer les choses* », notamment au sein du milieu de vie : « *On participait beaucoup aux règles, tu sais qu'est-ce qui avait de l'allure à faire dans une MDJ. Puis qu'est-ce qu'on faisait dans le mois, là.* » (jeune, MDJ) Cette possibilité de changement et la visibilité dans l'espace public des problèmes sociaux qu'ils rencontrent (accès à l'aide sociale, judiciarisation des jeunes de la rue, etc.) constitue une autre source de motivation importante pour participer.

Bien que les milieux de vie soient perçus comme des lieux d'appartenance, d'expression et d'action, quelques critiques plus négatives ont émergé. Elles reposent sur l'insuffisance des moyens d'action, le sentiment qu'il est inutile d'agir ou impossible de faire changer les choses : « *Je suis heureuse si j'y vais, mais ça sert absolument à rien. Ça ne va pas apporter de grands changements. Je suis prête à aider, à faire des affaires - comme hier, j'ai aidé à faire des pancartes - mais je n'irai pas à une manifestation parce que ça ne sert à rien!* » (jeune hébergée) Ces différentes perceptions sont aussi marquées par un préjugé à l'égard des espaces en termes de règles ou de sujets abordés : « *Des fois, ils disent trop des mots que je ne comprends pas [...] Tu sais des fois, c'est tard le soir, moi des fois je suis fatiguée puis je m'endors quasiment là pendant les CA.* » (jeune, MDJ)

3.2 Définitions de leurs rôles : représenter ses pairs, sensibiliser et aider

Les jeunes interrogés sont conscients de porter la voix des jeunes qu'ils représentent. Ils estiment remplir cette fonction de représentation en agissant de manière équitable, en faisant preuve d'ouverture et en s'exprimant avec diplomatie dans les délibérations. Selon eux, ce rôle constitue un devoir constant, une responsabilité à temps plein, même en dehors des réunions formelles, pour être à l'affût des points de vue de leurs pairs : « *À chaque*

mois, je fais un petit papier comme ça, qui est écrit "demandes des filles" pour le comité des résidents, puis les filles écrivent toutes leurs demandes sur un papier puis après ça, quand je viens ici, je le donne. » (jeune, Centre jeunesse)

Ils se voient comme les défenseurs des droits des jeunes vis-à-vis des adultes, notamment lorsque le milieu prend une décision qui va à l'encontre des intérêts des jeunes : « *C'est la meilleure place [la MDJ], quand tu es jeune, c'est ici dans le fond, parce que ça te permet de représenter les jeunes, puis un peu lutter contre une injustice qui pointe, là, mettons... Faut tout le temps être là pour défendre les jeunes.* » (jeune, MDJ)

Éléments transversaux à l'ensemble de nos trois sources de données, ce rôle de représentation constitue pour eux une véritable responsabilité, et même un droit :

[...] on n'a pas besoin d'être 100 000 pour se faire connaître, c'est un droit de manifester et c'est un droit de se révolter un peu ; surtout quand il y a de quoi qui ne marche pas. Quand il y a une injustice, ça fait partie de notre responsabilité de citoyen. C'est un peu ça le RAJE citoyenne : redonner la parole au peuple et je pense que c'est important (jeune hébergé).

Lorsque les jeunes ont plutôt pour fonction d'organiser des actions de sensibilisation, ils estiment que leur rôle représente bien plus que de transmettre de l'information. Il s'agit certes de modifier les pensées de leurs pairs, faire tomber leurs préjugés et les ouvrir aux problèmes d'autrui, mais aussi de tenter de les amener à agir : « *On aimerait ça que toutes les Maisons de jeunes, on arrive à les convaincre de toutes faire comme nous genre. Faudrait toutes être des Maisons de jeunes vertes.* » (jeune, MDJ)

Par ailleurs, pour être en mesure de « *toucher les gens* », il leur est important d'être touché eux-mêmes par les thèmes sur lesquels sensibiliser leurs pairs, la société et les décideurs, comme c'est le cas avec le RAJE citoyenne (rassemblement de la jeunesse citoyenne), mouvement issu de ressources en hébergement pour jeunes en difficulté. Phonétiquement, l'acronyme évoque le sentiment de rage des jeunes face aux injustices vécues dans les inégalités d'accès à l'aide sociale des jeunes. Rassemblement s'appuyant sur leur vécu et construit pour dénoncer ces situations, ces derniers ont choisi eux-mêmes leur logo à la suite d'un concours lancé dans les milieux de vie. Ils ont également développé des slogans pour exprimer l'injustice du système d'aide sociale :

Boulet, Boulet, c'est à toi qu'on veut parler. Il n'est pas question de se taire. Les jeunes Loups restent solidaires. Pour un vrai droit à l'aide sociale, faut abolir la contribution parentale. Six mois d'attente pour un chèque d'aide sociale. Y'a-tu vraiment du monde qui trouve ça normal ?

Le dernier rôle omniprésent dans le discours des jeunes interrogés est celui de la relation d'aide à autrui. En fait, pour eux, cet altruisme semble même être une condition à leur participation. Concrètement, cela peut se traduire en aidant les nouveaux jeunes à s'intégrer dans leur milieu de vie, en offrant de l'écoute aux pairs qui se sentent seuls : « *Si t'acceptes de vouloir être représentant jeune, il faut les défendre, puis il faut les aider aussi, parce qu'il y a souvent des nouveaux jeunes, pour que ce soit agréable pour eux. On s'entend qu'une MDJ, c'est une place pour aider, c'est un peu communautaire, je veux dire, faut aimer aider les gens.* » (jeune, MDJ) C'est aussi faire en sorte que tout le monde puisse bénéficier d'aide ou de « *rendre la pareille* » :

y'a beaucoup de jeunes dans le Centre Jeunesse qui sont frustrés puis qui sont pas capables de vivre avec, [...] ils la déversent de la mauvaise façon. Fait que à la place de ça, t'sais, j'essaie de les aider [...] j'ai fait pas mal de conneries avant [...] j'étais frustré puis je voulais me rebeller pis un moment donné tu te rends compte que tu peux rien, tu peux pas faire grand-chose puis le seul moyen c'est le comité puis ces affaires-là pis en parler. (jeune, Centre jeunesse)

Dimension transversale à l'ensemble de nos données, cet altruisme peut également, chez certains jeunes en difficulté, revenir à s'aider soi-même :

Puis du moment que tu commences à aider les autres et à essayer de procurer quelque chose aux autres, ça devient vite très addictif parce qu'on se fait du bien à soi-même en même temps. Puis la fois d'après, quand tu te regardes dans le miroir, tu te dis que tu es quelqu'un de bien parce que tu ne penses pas juste à toi. Et ça peut faire partie d'une démarche...quand on veut s'en sortir soi-même. (jeune, hébergement temporaire)

3.3 L'influence du milieu de vie dans la participation des jeunes en difficulté

Le milieu de vie semble véhiculer activement un discours d'implication auprès des jeunes : invités dans les espaces de participation par les intervenants qui les accompagnent, parfois en prenant eux-mêmes une place d'intervenant-participant, les jeunes perçoivent cette interaction comme un moyen de se motiver à participer, ou comme un moyen de prendre sa place en prenant exemple sur les intervenants. La participation repose donc sur l'encouragement des adultes, ce dont témoigne un jeune hébergé :

Ici c'est un organisme communautaire où, du côté de l'intervention, des intervenants et de la direction, ils sont très impliqués socialement. [...] Moi ça m'a beaucoup interpellé et motivé ce discours. [L'intervenant] met énormément d'énergie à garder le monde dans le projet. Parce qu'on a tendance souvent à dire qu'on s'implique, mais tant qu'on ne nous interpellera pas, on va rester dans notre coin.

Les pairs jouent également un rôle essentiel, en raison de la proximité des liens en milieu de vie :

Quand je suis arrivé, je ne suis pas devenu directement un gars du Comité, c'est un de mes amis que j'ai connu ici, il en faisait partie, c'est lui qui représentait [l'unité dans laquelle vit le jeune]. Quand il est parti, c'est moi qui ai pris le flambeau, il m'a parlé de ça, j'étais intéressé [...] il m'a dit que c'était un comité pour changer la façon de vivre d'ici, changer des petites affaires pour rendre l'atmosphère plus agréable à vivre. (jeune, Centre jeunesse)

Des jeunes pensent qu'il faut aussi se sentir respecté, valorisé et reconnu :

Les adultes qui travaillent dans une Maison de jeunes, ils savent que l'égalité c'est important, parce que quand ils se mettent au même niveau que les jeunes, bien, ils se rendent compte que les jeunes ont beaucoup à apporter, puis que c'est en se mettant au même niveau, qu'on apprend à mieux se parler puis à mieux se comprendre. (jeune, MDJ)

En outre, les adultes jouent un rôle important en ce qui a trait à la transmission de savoirs nécessaires à l'exercice des fonctions des jeunes interviewés : *« Ils vont prendre le temps, ils vont vraiment expliquer clairement pour être sûrs qu'on comprenne bien, puis ils veulent être sûrs qu'on a bien compris après leur explication en fait. Donc, c'est vraiment bien la place que les adultes prennent sur le CA, puis la manière qu'ils la prennent. »* (jeune, MDJ)

Force est de constater néanmoins que lorsque les espaces sont partagés avec des adultes, il est très rare que les jeunes assument le rôle d'animateur. Il semble d'ailleurs plus facile de prendre sa place et d'agir de manière autonome entre jeunes : *« tu sais le comité de jeunes, on peut diriger nous-mêmes, ce qu'on fait, puis tu sais on est juste des jeunes, il n'y a rien de stressant, mais quand je suis dans l'autre comité, avec ceux-là plus vieux, on dirait que t'as comme pas ta place genre là-dedans. »* (jeune, MDJ) Certains freins organisationnels semblent renforcer des inégalités de participation citoyenne. Comme l'évoquait un jeune – qui reflète d'autres propos recueillis –, ces obstacles peuvent concerner les contours des espaces de participation : horaires, accessibilité (coût du transport), fonctionnement (règles formelles de prise de parole, inaccessibilité des lieux décisionnels, absence de financement des repas, etc.). Ils se rapportent aussi au contexte des milieux de vie : roulement des jeunes (durée de séjour trop courte) ou des intervenants, mission générale de l'organisation. Ces points de vue moins positifs interrogent la place des jeunes dans ces espaces et la façon dont ils perçoivent les interactions entre jeunes et avec les intervenants.

4. Quelques conditions de la participation citoyenne en milieu de vie

Le sens que les jeunes en difficulté accordent à leur participation se révèle dans leurs perceptions des espaces de participation proposés par les milieux de vie. Les rôles qu'ils développent reposent sur un travail de signification ou de construction de sens (Benford, Snow et Plouchard, 2012) qui s'appuie sur la continuité de l'intervention, les relations significatives et les pratiques démocratiques. Néanmoins, des limites à ce processus sont identifiables.

4.1 La continuité de l'intervention

Le développement de la citoyenneté est à la fois un processus et une finalité de l'intervention qui, dans ses principes, traverse le milieu de vie dans

toutes ses sphères (culture, mission, structures, modalités d'intervention). Le cadre de participation proposé, soit la façon dont les jeunes sont perçus quant à leur capacité d'être des acteurs politiques (Boone, 2013) et la façon de penser les espaces de participation (règles et places de chacun), semble grandement déterminer la participation des jeunes en difficulté. Les jeunes l'ont exprimé, c'est grâce au contexte organisationnel de mobilisation en milieu de vie, et ainsi, au processus de cadrage réalisé quotidiennement par les intervenants, que le développement de compétences ou que le sentiment d'être acteur (par leurs rôles, la possibilité de s'exprimer et de trouver des réponses concrètes aux problèmes vécus) peut se traduire en actes.

Comme le souligne Ossipow (2011 : 71) pour les jeunes pris en charge en protection de l'enfance et, *a fortiori*, pour les jeunes en difficulté évoluant dans des milieux de vie communautaires, la citoyenneté repose sur un apprentissage « individuel et collectif, intellectuel et émotionnel, du renforcement de soi et une forme d'incitation à fréquenter les arènes publiques ». Suivant un double objectif pédagogique et politique (Rossini, 2005), cette intervention en continu invite les jeunes à investir les milieux de vie, voire l'espace public, à définir collectivement leur position et à partager le pouvoir dans les espaces de participation.

Le contexte du milieu de vie, par le contact quotidien avec d'autres jeunes qui partagent leurs expériences, ou avec des intervenants qui rappellent sans cesse les possibilités de participer, jusqu'à parfois partager les espaces avec les jeunes, sensibilise tous les jeunes et en particulier sans doute les plus éloignés des espaces de participation. Face aux stratégies de connexion employées par les entrepreneurs de mobilisation que sont les intervenants, les jeunes trouvent ainsi la motivation et l'énergie pour s'investir. On observe en fait un travail de conscientisation sur le long terme qui repose à la fois sur la constance de l'intervention en milieu de vie et les expériences concrètes au sein des espaces de participation. Pour certains jeunes, on l'a vu, il faut d'abord redonner confiance, briser l'isolement, (re)trouver des moyens de s'exprimer et pour ce faire, nouer des liens.

4.2 Des relations significatives

Les intervenants représentent des personnes de confiance qui accompagnent positivement l'expérience de participation. Se rendre sur place avec son intervenant, être introduit aux autres participants par une personne connue, ou se voir expliquer les règles constituent souvent des conditions

essentielles, comme en témoignent les propos recueillis. L'espace de participation paraît ainsi plus accessible. Il fait également sens dans un projet d'intervention pensé pour et avec le jeune. Les propos cités donnent à voir des attitudes favorables, qui misent sur l'accompagnement des jeunes, la reconnaissance mutuelle des savoirs adulte et jeune. Notons que cela corrobore d'autres résultats de recherche soulignant la fonction essentielle des adultes dans l'expérimentation de l'exercice de la citoyenneté par les jeunes (Checkoway, 2011). Ces interactions constructives semblent permettre un alignement des cadres de participation portés par les différents acteurs : la façon dont les jeunes rencontrés abordent la participation citoyenne entre en dialogue et converge avec celle des intervenants, mais aussi avec celle des autres jeunes.

À ce sujet, comme d'autres auteurs l'ont souligné (Pitti, 2016), nos résultats montrent que le fait de se retrouver entre jeunes semble être une condition facilitante au débat et à l'action. D'une part, leur prise de parole, le partage de leurs expériences personnelles, la circulation de l'information se voient facilités, d'autre part, ils peuvent plus facilement prendre leur place et agir de manière autonome. Les jeunes deviennent eux-mêmes porteurs d'un cadre, en particulier à travers leur rôle de sensibilisation, lorsqu'ils doivent convaincre leurs pairs d'adhérer à une cause, à des valeurs ou tenter de les ouvrir à une lecture collective d'une situation vécue. Les nombreuses relations développées à travers les rôles qu'ils endossent constituent des opportunités de soutien, d'entraide et de valorisation de leur expertise, tant aux yeux de leurs pairs que de ceux des intervenants.

4.3 Des pratiques démocratiques au quotidien

Les propos des jeunes nous invitent à penser que les principes des organisations (le cadre) leur permettent de s'imprégner de pratiques démocratiques : prise de parole en public, écoute, partage de points de vue, d'idées de projets améliorant la vie personnelle et collective. La vie en collectivité avec des espaces où l'on a la possibilité de s'exprimer, d'être entendu peut expliquer l'émergence d'une vague de motivation à participer ou à créer un projet, un espace de participation (McCarthy et Zald, 1987).

Les rôles de représentation, de sensibilisation et d'entraide identifiés par les jeunes révèlent également le socle de valeurs des organisations jeunesse. Nous analysons dans les discours recueillis la manière dont elles sont distillées au sein du milieu de vie – certains ont noté que c'était une condition

d'embauche des intervenants, d'autres ont évoqué la façon dont ils avaient changé au contact des intervenants, des espaces de participation ou des autres jeunes. Ces occasions nombreuses de participer donnent le sentiment d'occuper une fonction importante au sein du milieu de vie ou d'appartenir à la société et d'avoir le droit de s'exprimer. Des jeunes reliant leur participation à un « devoir » citoyen ont directement ou indirectement identifié les pratiques démocratiques comme des facteurs favorables à leur participation. Ce processus est renforcé par des activités plus ludiques : partage d'un repas avant ou pendant une réunion de préparation à une action collective, match de hockey entre adultes du CA et jeunes. Cette reconnaissance, participant du cadre des milieux de vie, qu'elle se traduise par l'accès aux lieux décisionnels ou par la valorisation qu'ils obtiennent des adultes, est vraisemblablement constitutive du développement de la citoyenneté de jeunes en difficulté.

4.4 Les limites d'une « participation suscitée »

Il nous faut toutefois relativiser l'idée selon laquelle on assisterait à un cercle vertueux de participation au sein de ces milieux de vie. Par exemple, lorsque la place des intervenants n'est pas assez bien définie ou que les contours de ces places sont trop semblables, les possibilités de participation des jeunes peuvent être réduites⁸. Dans certains contextes, le partage des espaces de participation entre jeunes et intervenants semble trop rigide. Les jeunes doivent présenter leurs projets aux adultes pour approbation, se plier à des règles administratives qui retardent voire empêchent la mise en œuvre de leurs propositions d'action. Des jeunes l'ont évoqué, le vocabulaire complexe et le manque d'informations constituent d'autres limites importantes.

La compréhension des interactions entre jeunes et intervenants est à mettre en lien avec le contexte particulier de l'intervention dans le cadre d'un milieu de vie collectif. La place concédée aux jeunes au sein des espaces de participation repose également sur le degré d'autonomie laissé aux professionnels dans leur institution pour préparer les jeunes à collaborer (Noël, 2008). En protection de l'enfance par exemple, l'ensemble du système repose sur une logique de contrôle des risques. Dans les milieux communautaires, les intervenants peuvent estimer nécessaire d'intervenir en priorité pour répondre aux besoins primaires et par la suite – il est souvent trop tard en raison de la courte durée des séjours – d'intervenir sur la participation citoyenne (Morissette, Greissler et René, 2015). Par ailleurs, les charges de travail qui s'alourdissent au fil des ans, le manque de soutien dans la culture organisationnelle, et l'inexpérience des intervenants dans la mise en œuvre

de la participation des usagers constituent également de multiples facteurs qui entravent la participation des jeunes (Larsen, 2011).

Conclusion

Nombre de travaux soulignent le renouvellement des contours de la participation citoyenne sans toutefois tenir compte des jeunes en difficulté. Issus de différents terrains de recherche, nos résultats permettent de dépasser des enjeux d'invisibilité voire d'improbabilité de participation des « acteurs faibles ». Ils révèlent certaines dimensions charnières – continuité de la mobilisation, liens significatifs et pratiques démocratiques – de leur expérience de participation au sein de milieux de vie. Les propos tenus par des jeunes nous invitent à penser que des principes d'organisations (le cadre) se révèlent dans l'utilisation des espaces de participation et de l'appropriation du rôle de représentation, de sensibilisation et d'entraide vis-à-vis d'autres jeunes de leur milieu de vie. Bien que cette participation soit suscitée par des intervenants, les jeunes rencontrés s'approprient cette expérience et des bienfaits sont visibles au plan personnel (développement de liens sociaux, insertion sociale, apprentissage de la vie démocratique et des droits sociaux, revalorisation de l'identité personnelle et de l'estime de soi) ou collectif (environnement qui répond mieux aux besoins, diminution des conflits dans les milieux de vie), même si ce thème n'était pas au centre dans notre article.

Cette démarche analytique soulève néanmoins quelques réflexions critiques. Nos résultats interrogent le pouvoir effectif des jeunes au sein des espaces de participation en milieu de vie. Il semble parfois limité, sans pour autant empêcher les jeunes de développer un rôle d'acteur. Notons aussi qu'en se bornant au point de vue des jeunes, l'analyse des interactions dans le travail de signification est incomplète. Le discours d'intervenants et d'adultes permettrait de mieux comprendre les opportunités et contraintes de la participation citoyenne en milieu de vie. De même, nous manquons d'éléments sur la manière dont les parcours chaotiques et les conditions de vie personnelles des jeunes limitent leur participation. Enfin, plusieurs jeunes ne sont pas rejoints par les intervenants ou côtoient les espaces de participation sans occuper une place de leader. En effet, il existe une participation plus silencieuse qui n'est pas dénuée, elle aussi, d'effets en matière de développement d'une citoyenneté active. Il serait intéressant d'entendre le point de vue de ces jeunes, souvent moins accessibles aux chercheurs, pour saisir les contours des cadres de la participation citoyenne

des jeunes en difficulté en milieu de vie, sujet encore trop peu étudié.

Notes

¹ Notons qu'en français, la distinction entre « participation » et « engagement » est moins évidente. Certains auteurs privilégient exclusivement le terme d'engagement pour souligner le caractère intense du don de soi que cela implique (Frétigné, 1999) ou le caractère durable de la participation (Sawicki et Siméant, 2009), alors que d'autres emploient les deux concepts comme des synonymes. Les écrits anglophones (Becker, 1960) définissent de façon plus circonscrite chacun des termes : *involvement* (participation) ; *commitment* (engagement).

² Notons qu'au Québec, dans le cadre du financement octroyé par le gouvernement provincial, le concept de milieu de vie réfère précisément à ces différentes caractéristiques.

³ Nous pensons par exemple aux consultations politiques jeunesse qui visent à faire participer les jeunes à la définition de la politique jeunesse québécoise, ou à des actions collectives plus ponctuelles organisées pour défendre des droits.

⁴ Une MDJ est un milieu de vie ouvert plusieurs heures par semaine, qui permet aux jeunes de se regrouper, de participer à des activités. Dans les ressources en hébergement, les jeunes sont contraints de demander l'aide, à défaut de pouvoir rester dans leur famille ou de bénéficier d'un logement autonome. En démarche d'insertion, le jour, ils sont nombreux à être à l'école, au travail ou mobilisés dans des activités de bénévolat.

⁵ En placement, les jeunes se questionnent beaucoup sur la quotidienneté du placement, sur le fonctionnement du lieu en tant que tel. Les conditions de vie dans les lieux de placement poussent certains d'entre eux à s'engager dans les instances de participation formelles. Il existe peu d'espaces informels sans le regard adulte. Leur emploi du temps est ponctué d'activités pour ceux qui résident en foyer de réadaptation. Rappelons que les jeunes placés en centre jeunesse sont sous mandat du juge, donc contraints de vivre dans ce lieu.

⁶ Dans certaines organisations jeunesse, il a fallu recruter les jeunes et organiser les focus group *in situ*, entre deux activités. Les focus groups étaient ouverts et les jeunes circulaient librement. Des informations sur leurs parcours ont toutefois été recueillies, lors d'échanges informels.

⁷ Si les deux premières recherches se rapportent plus directement au concept de « jeunes en difficulté », dans cette étude-ci, les adolescents interrogés étaient dans une période charnière du passage à la vie adulte, dans le même contexte de perte de repères. Certains fréquentent en ce sens des MDJ (Morissette, 2013). Ce corpus de données présente donc des similitudes et des particularités heuristiques permettant d'analyser les cadres de la participation citoyenne en milieu de vie.

⁸ On a pu l'observer au sein du RAJE citoyenne, où la place des intervenants était équivalente à celle des jeunes, au point que la couleur du mouvement s'est peu à peu transformée jusqu'à ne plus ressembler aux jeunes engagés qui ont d'ailleurs peu à peu déserté cet espace.

Références bibliographiques

- Becker, Howard S. 1960. « Notes on the Concept of Commitment », *The American Journal of Sociology*, 66, 1 : 32-40.
- Becquet, Valérie et Martin Goyette. 2014. « L'engagement des jeunes en difficulté », *Sociétés et jeunesse en difficulté*, 14.
- Benford, Robert D., David A. Snow et Nathalie Miriam Plouchard. 2012. « Processus de cadrage et mouvements sociaux : présentation et bilan », *Politix*, 99 : 217-255.
- Boone, Damien. 2013. *La politique racontée aux enfants : des apprentissages pris dans des dispositifs entre consensus et conflit. Une étude des sentiers de la (dé)politisation des enfants*. Thèse de doctorat. Lille, Université de Lille 2.
- Checkoway, Barry. 2011. « What is Youth Participation ? », *Children and Youth Services Review*, 33 : 340-345.
- Contamin, Jean-Gabriel. 2009. « Analyse des cadres », dans Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir.). *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris, Presses de Sciences Po : 38-46.
- Corbeil, Michel. 1970. « L'historique de l'animation sociale au Québec », *Relations*, 349 : 139-147.
- De Verdalle, Laure, Cécile Vigour et Thomas Le Bianic. 2012. « S'inscrire dans une démarche comparative. Enjeux et controverses », *Terrains & travaux*, 21 : 5-21.
- Dufour, Pascale. 2016. « Les forums sociaux locaux comme outil d'action politique pour les personnes en situation de marginalité : des appropriations à échelles variables », *Recherches sociographiques*, 57, 1 : 177-202.
- Duval, Michelle et al. 2007. « L'intervention en milieu de vie – l'expérience des Auberges du cœur », *Intervention*, 126 : 73-83.
- Frétegné, Cédric. 1999. « Le don de soi. Logiques d'engagement des bénévoles d'associations caritatives », *Recherches et Prévisions*, 56 : 1-7.
- Goyette, Martin, Annie Pontbriand et Céline Bellot. 2011. *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté : Concepts, figures et pratiques*. Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- Greissler, Elisabeth. 2013. *Contraintes et conditions d'émergence de l'engagement en situation de marginalité*. Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Guindon, Geneviève C. 2002. « L'éducation populaire un outil essentiel à la démocratisation du social », *Lien social et Politique*, 48 : 167-178.
- Hmed, Choukri. 2008. « Des mouvements sociaux " sur une tête d'épingle " ? Le rôle de l'espace physique dans le processus contestataire à partir de l'exemple des mobilisations dans les foyers de travailleurs migrants », *Politix*, 4, 84 : 145-165.
- Lacroix, Isabelle. 2016. « La participation collective des jeunes en protection de l'enfance. Une revue de littérature internationale », *Les Cahiers de la CRÉVAJ* (Page consultée le 20 mars 2017).
- Lardeux, Laurent. 2016. « Engagement contemporain des jeunes : fossilisation et fertilisation », dans Marie-Madeleine Gurnade et Cédric Ait-Ali (dir.). *Jeunes sans parole, jeunesse en paroles*. Paris, L'Harmattan : 105-123.
- Larsen, Elisabeth. 2011. « Help or formality? Children's experiences of participation in homebased child welfare cases : A Norwegian example », *Nordic Social Work Research*, 1, 1 : 43-60.
- Loncle, Patricia. 2003. *L'action publique malgré les jeunes : les politiques de jeunesse en France de 1870 à 2000*. Paris, L'Harmattan.
- Mathieu, Lilian. 1999. « Une mobilisation improbable : l'occupation de l'église Saint-Nizier par les prostituées lyonnaises », *Revue française de sociologie*, 40, 3 : 475-499.

McAdam, Doug, John D. McCarthy et Mayer N. Zald (Eds.). 1996. *Comparative Perspectives on Social Movements. Political Opportunities, Mobilizing Structures, and Cultural Framings*. New York, Cambridge University Press.

McCarthy, John D. et Mayer N. Zald. 1987. « Resource Mobilization and Social Movements : a Partial Theory », dans Mayer N. Zald et John D. McCarthy (dir.). *Social movements in an Organizational Society*. New Brunswick, Transaction Books : 15-42.

Morissette, Isabelle. 2013. *L'expérience de la participation citoyenne à l'adolescence : un levier pour devenir sujet ?* Mémoire de maîtrise. Université du Québec à Montréal.

Morissette, Isabelle. 2016. « La participation citoyenne à l'adolescence, un levier pour devenir un citoyen réflexif », *Bulletin PARcours*, 39 : 3-5.

Morissette, Isabelle, Elisabeth Greissler et René. 2015. *Les pratiques d'action collective des Auberges du cœur*. Rapport recherche. Montréal, RACQ.

Noël, Marc. 2008. « La participation des jeunes au sein du Conseil de la vie sociale d'un établissement de protection de l'enfance », *Vie sociale*, 2 : 55-63.

Ossipow, Laurence. 2011. « La citoyenneté à l'épreuve des rites : l'exemple des réunions de foyer dans un dispositif d'éducation spécialisée », *Pensée plurielle*, 1, 26 : 65-80.

Pitti, Ilaria. 2016. « Participation civique et politique des jeunes : rôle des relations intergénérationnelles », *Agora débats/jeunesses*, 73 : 21-34.

Quéniart, Anne. 2016. « Les jeunes militants : influences, motivations, temporalités », dans Nicole Gallant et Stéphanie Garneau (dir.). *Les jeunes et l'action politique : Participation, contestation, résistance*. Québec, Presses de l'Université Laval : 61-85.

Ripoll, Fabrice. 2005. « S'approprier l'espace... ou contester son appropriation ? », *Noroi*, 195 : 29-42.

Rossini, Nathalie. 2005. « Les jeunes engagés dans les conseils locaux : des acteurs à part entière ? », dans Valérie Becquet et Chantal de Linares (dir.). *Quand les jeunes s'engagent : entre expérimentations et constructions identitaires*. Paris, L'Harmattan : 139-154.

Rui, Sandrine. 2016. « La société civile organisée et l'impératif participatif. Ambivalences et concurrence », *Histoire, économie et société*, 1 : 58-74.

Sawicki, Frédéric et Johanna Siméant. 2009. « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, 51, 1 : 97-125.

Snow, David A et al. 1986. « Frame alignment processes, micromobilization, and movement participation », *American Sociological Review*, 51, 4 : 464-481.

Vulbeau, Alain. 2005. « Le dégagement : notes sur le côté obscur de l'engagement », dans Valérie Becquet et Chantal De Linares (dir.). *Quand les jeunes s'engagent : entre expérimentations et constructions identitaires*. Paris, L'Harmattan : 69-77.